

Recrutement post-doctorants

APRES SIGNATURE DE LA CONVENTION DIM NEUROSCIENCES ET MALADIES NEURODEGENERATIVES NeRF

Fournir les documents mentionnés ci-dessous par courrier postal :

- Inserm - Délégation Régionale Paris 6 – Gestion NeRF – 127 avenue Ledru Rollin – 75011 PARIS

ou électronique aux adresses suivantes:

gestion-nerf.dr-paris6@inserm.fr

Tous les tableaux doivent être certifiés sincères par :

- la personne habilitée de la structure
- l'agent comptable ou l'expert-comptable ou le commissaire aux comptes

A l'engagement du post-doctorant:

- la copie du contrat de travail du doctorant (contrat initial et avenant(s) s'il y a lieu)
- le tableau prévisionnel des dépenses concernant la durée de son contrat.

A la fin des contrats

- un rapport d'activité (quelques pages pour dire l'avancée du projet, les recherches effectuées, les publications...)
- un tableau final des dépenses de salaire réellement engagées et attestation de la réalisation complète du projet concerné.

Le salaire net minimum pour un post-doctorant est de 2 100 € net. Si ce montant n'est pas respecté, la Région ne verse pas les fonds.

En cas de congés maternité d'une post-doctorante, le contrat est prolongé mais la subvention accordée reste la même. Pendant la période de maternité, la Sécurité sociale prend le relais.

Pour les post-doctorants démissionnaires, il est possible de les remplacer dès lors qu'il reste au moins 6 mois de contrat. Nous fournir la copie de la lettre de démission.

Sans ces documents, il n'est pas possible d'effectuer les appels de fonds auprès de la Région.

Retrouver les informations concernant le NeRF sur le lien suivant: <http://www.paris-neuroscience.fr/nerf/qui-sommes-nous/index.php>

MODELE RAPPORT ACTIVITE FINAL



PROJET DE RECHERCHE POST-DOCTORALE / DOCTORALE ANNEE 2009

RAPPORT D'ACTIVITE FINAL / INTERMEDIAIRE

Intitulé du projet de recherche :

Nom du post-doctorant / doctorant :

Courriel :

-

Adresse :

-

-

-

Téléphone :

-

Thématique régionale

Nom du responsable scientifique :

Laboratoire d'accueil:

Etablissement de rattachement signataire de la convention:

Numéro de la convention :

I/ Rappel de la problématique, cadre théorique, objectifs

II/ Méthodologie, étapes du travail, difficultés rencontrées

III/ Principales conclusions et perspectives

IV/ Valorisation du travail réalisé (publications, présentation des travaux...)